

Objet : Communication BHRé

A l'attention des directeurs, directeurs de soins, présidents de CME et présidents de CLIN des établissements sanitaires du Maine et Loire.

Angers, le 16 Décembre 2016

Madame, Monsieur, cher confrère,

Le DCA49 et l'ARLIN Pays de la Loire ont le plaisir de vous adresser en pièces jointes les outils de communication inter établissements validés sur le département de Maine et Loire pour le **transfert et l'accueil des patients porteurs ou contacts BHRé**.

Le DCA a été interpellé en début d'année par la cellule de gestion de lits du CHU d'Angers devant des difficultés redondantes d'orientation pour les patients porteurs/contacts de BHRé, pouvant induire une perte de chance en rééducation pour un certain nombre d'entre eux.

Des échanges avec les spécialistes de l'hygiène que sont l'ARLIN (Agence Régionale de Lutte contre les Infections Nosocomiales), l'UPLIN (Unité de Prévention de Lutte contre les Infections Nosocomiales, CHU d'Angers) et les SLAE (Structures Locales d'Appui et d'Expertise en hygiène = ex « Réseaux d'Hygiène ») du département ont permis de préparer des rencontres sur tout le territoire (bassins d'Angers, de Cholet et de Saumur), au cours desquelles tous les établissements MCO, SSR et HAD étaient représentés. Elles ont permis de mieux saisir les difficultés, besoins et limites des uns et des autres, et de repérer ainsi que les problèmes résidaient beaucoup dans une communication non rigoureuse.

Le DCA a alors animé un groupe de travail représentatif des établissements, avec la collaboration d'hygiénistes, pour aboutir à des outils simples permettant de lister les différentes étapes à ne pas omettre lors des transferts ou accueil de ces patients.

Il a été ainsi constitué 3 documents :

- Une fiche « check-list **Accueil** », listant les mesures minimales à mettre en place.
- Une fiche « check-list **Transfert** », à utiliser par tous les types de structures, quel que soit le motif et le lieu de transfert.
- Une fiche « **Recommandations** pour l'accueil et le transfert d'un patient BHRé »

Ces 3 documents peuvent être annexés aux procédures internes existantes.

Ces outils ont été présentés en assemblée départementale le 22 novembre dernier.

Il a alors été décidé de laisser chaque établissement s'en emparer pour les diffuser dans leurs services, appuyés en cela par leur CLIN ou leur EOHH.

Les responsables hygiénistes régionaux, départementaux et locaux sont à votre disposition pour l'appropriation de ces outils qui seront accessibles sur le site de l'ARLIN (www.paysdelaloire-arlin.com)

Nous vous en souhaitons bonne réception, **et comptons sur votre implication dans la diffusion et l'utilisation de ces outils au sein de votre établissement dès le premier trimestre 2017.**

Bien cordialement.

Pour le **DCA49**
Dr CHATAIGNER
Mme SAENE

ARLIN
Mme RAYMOND 06.19.38.23.53

SLAE
Dr PERRON (Saumur) 02.41.53.35.73
Dr BAUER (Cholet) 02.41.49.60.03
ANJELIN (Angers) 02.41.35.49.36